## Protocole de mise en place des aides

Trav
ail
ave
c la
fam
ille
tou
t au
lon
g
de

l'an

née

Année n-1 5ème période

## En conseil de cycle, de préférence en fin d'année scolaire

Chaque enseignant transmet à l'enseignant de la classe de niveau supérieur le bilan des acquis de tous ses élèves.

Il signale les élèves qui auraient besoin d'une aide de tout type et transmet les documents qu'il a réalisés pour leur suivi. Les enseignants s'appuient sur une progressivité des apprentissages finement établie ainsi que sur le tableau de suivi des acquis de chaque élève pour définir un ou des objectifs ciblés.

## Année n

Mise en place dans la classe des aides et suivi des élèves Equipe éducative Sollicitation du RASED, du pôle ressource si nécessaire Saisine MDPH Commission et présentation des situations au pôle ressource pour saisine MDPH / redoublement

En début d'année scolaire, **le conseil de cycle** détermine de manière précise, pour les élèves qui ont besoin d'une aide, le ou les objectifs de travail pour la période à venir.

Sont concernés, les élèves identifiés en année n-1 et les nouveaux élèves qui se trouvent en décalage dans leurs apprentissages

Ce conseil détermine les types d'aides et la nature des aides à mettre en place pour la période à venir.

L'enseignant de la classe renseigne les documents indispensables au suivi et au bilan de ces élèves pour la période en cours.

En conseil de cycle, chaque enseignant présente les progrès et les difficultés rencontrées par chaque élève signalé en faisant référence aux objectifs ciblés et aux compétences sociales observées. Les enseignants sont force de proposition des pistes de travail à engager pour la période suivante. Ils déterminent l'organisation de toutes les aides disponibles et propose éventuellement une équipe éducative qui associe tous les partenaires.

## En conseil de maîtres de cycle

La note de service départementale « Modalités annuelles des parcours scolaires » décrit la démarche à suivre pour le passage de classe à classe. Le travail doit être mené en amont pour prévenir les obstacles liés au passage d'une classe à l'autre, d'un cycle à l'autre.

En **conseil de cycle**, chaque enseignant présente les progrès et les difficultés rencontrées par chaque élève signalé en faisant référence aux objectifs ciblés et aux compétences sociales observées. Les enseignants sont force de proposition des pistes de travail à engager pour l'année scolaire suivante dès la rentrée.

